

MASTER OF ARTS HES-SO EN CREATION DE PROJETS MUSICAUX

Le Master en Création de projets musicaux forme des artistes capables de concevoir, réaliser et diffuser des projets musicaux innovants, en mobilisant une maîtrise artistique de haut niveau, une réflexion critique, une conscience des enjeux sociétaux et environnementaux, ainsi que des compétences entrepreneuriales leur permettant d'agir de manière autonome et collaborative dans des contextes artistiques professionnels variés.

Première épreuve

En plus des documents à joindre obligatoirement pour toute inscription et disponibles sous Constitution de dossier, les candidat·es intègrent à leur dossier d'inscription les documents suivants au format PDF :

- Une **biographie**, 1'000 signes espaces compris maximum, à intégrer la suite du Curriculum Vitae ;
- Une présentation écrite de l'**esquisse d'un projet artistique** d'envergure que le/la candidat·e envisage de réaliser (trois pages maximum) ou un lien vers une vidéo d'explication de 3 à 5 minutes
- Un **dossier artistique** (exemples artistiques réalisés) pertinent en lien avec le projet (PDF avec liens)
Dossier artistique comprenant trois œuvres représentatives, consistant en des interprétations, improvisations, ou compositions originales. Tous les styles de musique – classique, contemporaine, musiques actuelles, jazz, etc. – peuvent être représentés. Pour les interprétations ou improvisations, un lien vers une vidéo de la performance est obligatoire. Pour tout exemple de plus de 10 minutes, veuillez indiquer les passages les plus représentatifs en fournissant les repères temporels.
- **Fiche technique** de la prestation de la seconde épreuve.

Tous les documents doivent être en français ou en anglais

Seconde épreuve

En présentiel : lundi 27 avril 2026

Epreuve de 40 minutes.

1. Prestation ou présentation artistique d'une durée de 10 minutes.
Dispositif de base sur place : piano, percussions (limitées), diffusion stéréo, dispositif audiovisuel.
Possibilité de bénéficier de 10 minutes de préparation en cas de besoin de mise en place technique.
2. Entretien de 20 minutes, avec présentation d'un projet artistique (5 minutes) et réponse aux questions du jury

Compétences à l'admission

1. Démontrer un haut niveau de maîtrise musicale (et plus généralement artistique selon le projet) par le biais d'une audition ;
2. Faire preuve d'un esprit d'innovation et d'un goût pour l'expérimentation et la recherche par le biais d'un entretien structuré ;
3. Être capable d'élaborer et de présenter l'esquisse d'un projet artistique et de prévoir les étapes de sa réalisation par le biais d'un entretien structuré ;
4. Faire preuve d'un esprit de collaboration et d'une ouverture aux pratiques transversales par le biais d'un entretien structuré et/ou d'une épreuve collective.